

Projet « Bois énergie »

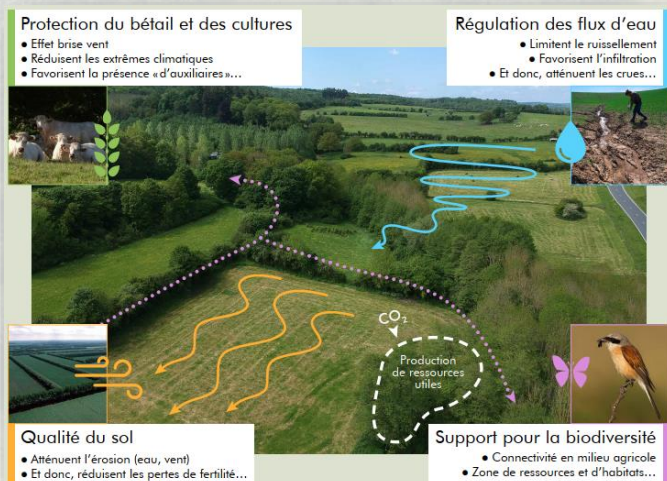
Vers la valorisation énergétique des ressources boisées du territoire !

A l'heure où les conséquences du **changement climatique** sont de plus en plus visibles, le passage aux **énergies renouvelables** semble être une évidence... Malheureusement, les **énergies fossiles** occupent encore une **place prépondérante**, que ce soit dans nos habitations ou dans les bâtiments des collectivités... Et pourtant ! Nos **régions boisées** renferment un **véritable potentiel énergétique** ! Que ce soit au travers l'**entretien des linéaires** tels que le sont les haies, les lisières agricoles et les bords de routes ou encore par la mobilisation de divers **sous-produits forestiers locaux**, la production de **plaquettes de bois déchiqueté** pour alimenter des **chaufferies automatiques** est un véritable **gage de durabilité** pour le territoire de votre Parc naturel ! Nos **objectifs** ?! Développer une **filière bois énergie** «plaquettes» locale pour contribuer à l'**augmentation de la part occupée par les énergies renouvelables** sur le territoire, tout en favorisant la **gestion durable de nos ressources naturelles** telles que le sont les haies !

De quelles ressources boisées parle-t-on ?

1 - Le bocage, une valorisation gage de sa protection :

Le **bocage**, ce maillage de haies et d'arbres en champs, fut lors des **siècles passés** un des **éléments clé de l'économie rurale** tant il était utile et source de nombreuses **ressources** pour le monde agricole.

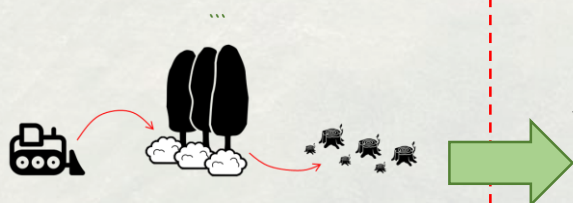


De plus, comme de nombreuses études récentes le démontrent, au-delà des ressources qu'il produisait, ce bocage et les haies qui le composent étaient et sont toujours des **éléments centraux** dans nos **paysages agricoles** de par les nombreux rôles qu'ils jouent pour **l'Homme et la biodiversité** !

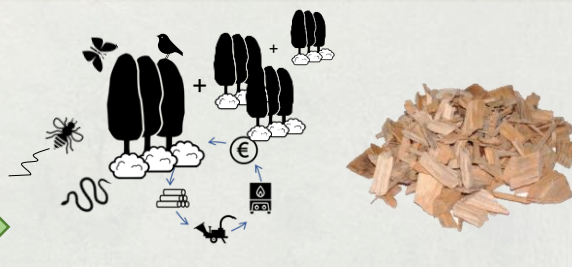
Malheureusement, depuis les années 1950, **50 à 80% des linéaires** de nos régions ont disparu et continuent de disparaître avec de **nombreux impacts** sur l'Homme et la biodiversité. Par cette constatation, notre intention n'est **pas du tout de blâmer les agriculteurs** de notre territoire, loin de là !

En effet, nous sommes conscients que les **politiques** des décennies passées mais également le **manque de débouchés** de la haie ne leur ont **pas donné d'autres choix** que d'abandonner ou de supprimer les haies en place.

Politiques agricoles + manque de débouchés +



Depuis 1950 :
-50 à 80 % des linéaires !



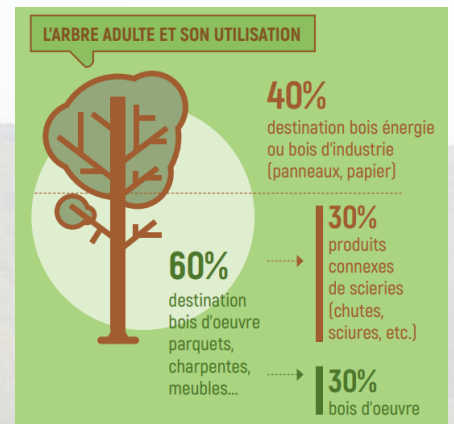
Les plaquettes bocagères, perçues comme à la base du « renouveau » des haies rurales !

Néanmoins, en vue d'**inverser la tendance**, des solutions existent ! En effet, le Parc naturel s'est donné l'objectif de **réinscrire le bocage dans l'économie rurale** en s'inspirant de nos voisins français où sa **valorisation durable en énergie** est considérée comme une **raison du renouveau de la haie** et de la **ré-extension du maillage existant** dans certaines régions. Evidemment, pas question de couper toutes les haies d'une même parcelle en même temps ! L'exploitation du bocage doit être régie par un **plan de gestion stricte** qui garantit la **pérennité des linéaires** et le **maintien de l'ensemble de leurs rôles**, dont un particulièrement important à nos yeux de Parc naturel : le **support à la biodiversité** !

2 - Les forêts et leurs « sous-produits » :

Les haies ne sont pas la seule ressource valorisable sous-forme de plaquettes. N'oublions pas que notre Parc naturel est avant tout essentiellement forestier avec près de la moitié de sa superficie qui est recouverte de forêts (66% du territoire de Viroinval, 50% de Couvin et 15% de Philippeville).

Mais alors, nous allons « détruire » nos forêts pour les brûler ?! Mais non, refusez ces idées reçues ! Ce sont les bois forestiers non marchands ou de faibles valeurs (cimes/houppiers, bois d'éclaircie, bois de tempête...) qui sont valorisés sous forme de bois énergie. Il n'est donc pas question d'exploiter des arbres uniquement pour les brûler mais bien de valoriser durablement l'entièreté de la ressource « bois » sur des arbres exploités pour des usages plus « nobles » (+/- 40% du volume partant habituellement dans la production de papier ou de panneaux), ce qui n'exclut évidemment pas de laisser du bois mort en forêt pour nos amis des bois qui en sont dépendants !



Source : «Vous avez dit « bois énergie » ? Wallonie énergie SPW, Wallonie environnement Awac, Valbiom, FEBHEL.

Les plaquettes : quoi et comment ?

Les plaquettes sont des fragments de bois calibrés qui résultent du broyage de bois de différentes catégories. Ce combustible est homogène et fluide, ce qui permet l'automatisation de l'alimentation des chaufferies dans lesquelles il est utilisé.



Comme illustré dans le schéma ci-dessous, la production des plaquettes repose sur un procédé très simple : les produits de taille des haies/les sous-produits forestiers sont broyés sur site avant d'être criblés (tri granulométrique) et d'être séchés (en tas ventilés) sur une plateforme de stockage. Aucune autre transformation n'est nécessaire. En découle un combustible de faible coût, autoproduisible, et d'autant plus renouvelable !

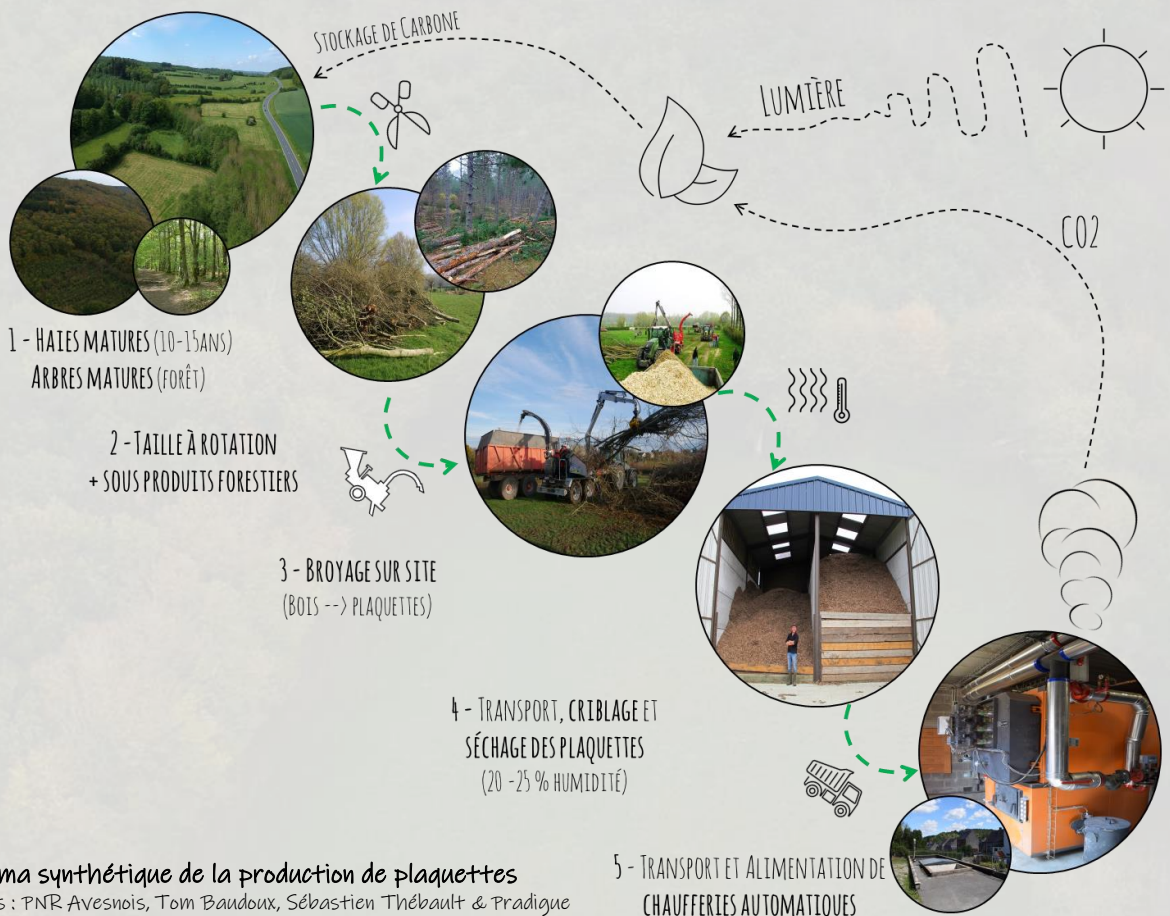
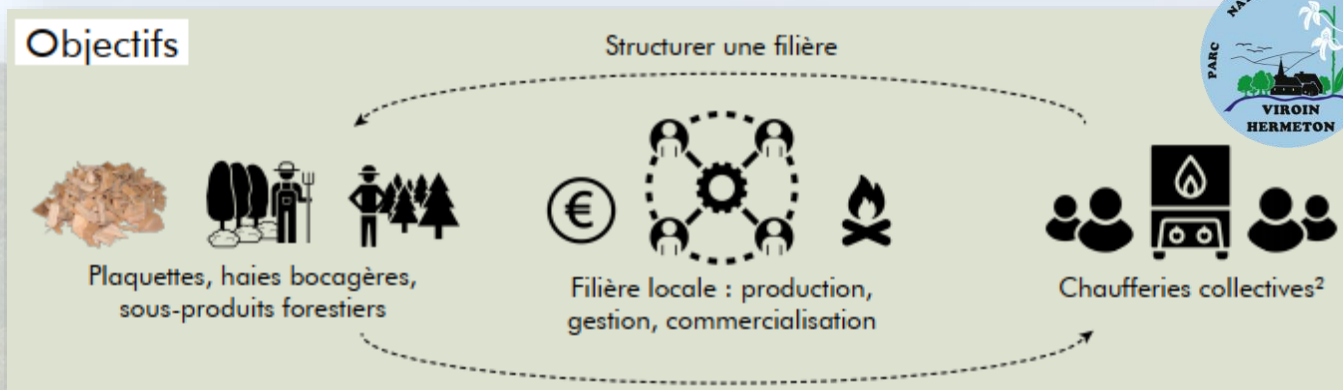


Schéma synthétique de la production de plaquettes
photos : PNR Avesnois, Tom Baudoux, Sébastien Thébaud & Pradigue

5 - TRANSPORT ET ALIMENTATION DE CHAUFFERIES AUTOMATIQUES

Le projet de votre Parc naturel : développer un circuit court énergétique en Sud Entre-Sambre-et-Meuse !

C'est le cadre de ses missions de **développement économique** et de **conservation de la nature** que votre Parc naturel s'est donné comme objectif la **création d'une filière bois énergie locale** basée sur la **valorisation des haies et des sous produits forestiers** ! Un vrai projet de **développement territorial** inscrit dans l'air du temps et présentant de **nombreux atouts** :



Atouts environnementaux et climatiques :

- ✓ Inciter à la **gestion durable des forêts** et au **maintien** et à l'**extension du bocage** !
- ✓ **Augmenter** la part occupée par les **énergies renouvelables** sur le territoire et donc **réduire les émissions polluantes** !

Atouts économiques et développement territorial :

- ✓ Mise à disposition des collectivités et autres gros consommateurs d'une **énergie au prix bas** (économie), **stable** (maîtrise) et (auto)produite **localement** (indépendance) !
- ✓ Mise en valeur et diversification de l'**agriculture locale** en tant que gestionnaire du paysage !
- ✓ Impliquer et favoriser la **coopération** entre de nombreux acteurs locaux !



Dès lors, il est nécessaire de **féderer et regrouper** les différents acteurs du territoire, des exploitants agricoles aux collectivités en passant par les gestionnaires forestiers et autres particuliers intéressés autour de cet objectif commun pour aboutir dans un premier temps et rapidement à l'**auto-alimentation** des chaufferies en place sur le territoire.

Ce projet vous intéresse ?

Vous désirez en savoir plus sur :

- Ce projet en général ?!
- Le bois énergie/ les chaufferies « plaquettes » ?!
- Les aides existantes pour les investissements en chaufferies biomasses ?
- Sur les subsides disponibles pour la plantation des haies ?!
- La valorisation des haies (énergétique + autres) ?!



Contactez-nous !



tom.baudoux@pnvh.be



060/ 39 17 90



Avec le soutien de :

